

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la SAES
Université Paris Nanterre, 8 juin 2018**

Le président Wilfrid Rotgé déclare l'Assemblée Générale ouverte à 16h10.

Il rappelle qu'il souhaite qu'elle ne dure pas plus d'une heure trente, car bien qu'il s'agisse d'un moment important de notre société, il ne faudrait pas qu'il soit dissuasif. Comme l'année dernière donc, il n'y aura pas de rapport moral de la Secrétaire générale.

Résultat des élections

Le président de la SAES donne ensuite lecture des **résultats des élections** des membres du bureau. Cette année, 7 candidats se sont présentés pour 6 postes à pourvoir.

Jean Albrespit: 119 voix (réélu)
Emily Eells: 120 voix (réélue)
Lyndon Higgs: 118 voix (réélu)
Mélanie Joseph-Vilain: 120 voix (réélue)
Sophie Loussouarn: 22 voix
Alexandra Poulain: 114 voix (réélue)
Martine Yvernault: 106 voix (réélue)

L'année prochaine, 3 membres quitteront le bureau, car leur mandat arrivera à échéance.

Ordre du jour

Wilfrid Rotgé rappelle l'**ordre du jour** envoyé sur la messagerie de la SAES et évoque rapidement le travail fourni par les deux commissions de la société :

- Commission Recherche, présidée par Martine Yvernault ;
- Commission Formations, présidée par Claire Tardieu et Emily Eells.

Chaque commission a publié un livre blanc, disponible sur le site de la SAES. Une version papier du livre blanc de la commission Formations est distribuée à l'issue de l'AG.

Invités

Le président présente ensuite les invités au congrès :

- Cristina Alsina Risquez, qui représente l'AEDEAN (Asociación Española de Estudios Anglo-Norteamericanos).
- Rainer Emig, qui a dû annuler sa participation au congrès au dernier moment. Il représente le Deutscher Anglistenverband.
- Joe Phelan, représentant de University English.
- Liliane Louvel, présidente de ESSE.
- Nathalie Caron, représentante de l'AFEA (Association Française d'Etudes Américaines). La nouvelle présidente, Monica Michlin, sera présente à notre congrès l'année prochaine, à Aix-en-Provence. Elle a été élue en mai au dernier congrès de l'AFEA.

Approbation du procès-verbal de l'AG de Reims

Chaque année, l'assemblée générale doit procéder à l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente. Il est disponible sur le site de la SAES.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du président

Nous avons tous eu des sueurs froides pendant le semestre, en raison de l'incertitude qui planait sur l'organisation du Congrès, mais Bernard Cros et Yan Brailowsky les interlocuteurs directs du président de la SAES, ont tenté d'être rassurants à plusieurs reprises.

La SAES a connu une situation similaire, voire plus anxiogène, à Bordeaux en 2009, comme le lui a rappelé le président de l'époque, Jean Viviers, dans un message qui précisait que le déblocage de l'université avait eu lieu la veille du début du congrès et que l'amphi de l'AG avait dû être remis en ordre dans la nuit, avec l'aide du président de l'université.

Le président dit avoir beaucoup envié Nathalie Caron, la présidente de l'AFEA, car aucune menace ne pesait sur l'organisation de son Congrès à Nice, qui fut très réussi. Le nôtre le sera également, grâce à la détermination de tou-te-s les organisateurs-trices.

Sur le plan quantitatif, pas loin de 500 personnes se sont inscrites au congrès, ce qui correspond à un nombre très élevé. Le record absolu appartient au congrès organisé conjointement par la Sorbonne Nouvelle et Paris Diderot en 2011, avec près de 650 participants.

En raison des circonstances particulières dans lesquelles le congrès a été organisé, Wilfrid Rotgé se déclare particulièrement heureux de présider cette AG.

Journées de septembre

Le président rappelle que les traditionnelles interventions des présidents des jurys de concours et du président du CNU auront lieu dans le cadre des « journées de septembre » de la SAES, qui se tiendront les 7 et 8, toujours dans le même lieu (Institut du Monde Anglophone, rue de l'Ecole de médecine). Il remercie Claire Tardieu et Alexandra Poulain d'avoir assuré la logistique pour ces journées.

Le contenu de ces journées est bien défini. L'accent sera mis sur le bilan de la session du CNU et des concours (les deux CAPES et les trois agrégations : classique, interne et des docteurs). Pour ces derniers, on pourrait passer moins de temps à parler des résultats et davantage à débattre, par exemple de la réforme du CAPES qui se prépare.

Comme l'année dernière, nous aurons un « atelier agrégation » et un « atelier CAPES », mais cette année nous avons décidé de placer l'atelier CAPES en premier, de 9h à 10h, car il réunit moins de monde, et donc de décaler l'atelier Agrégation de 10h30 à 12h, ce qui permettra à certaines personnes de se retrouver par discipline, vers 12h, voire avant, notamment pour parler plus spécifiquement d'un auteur ou d'une question au programme.

L'après-midi aura lieu la traditionnelle plénière, de 14h30 à 16h30, avec les présidents du CNU et des différents concours.

Le programme de ces journées de septembre sera bientôt mis sur le site de la SAES.

Cette année le **prix de la recherche AFEA / SAES** sera décerné par la SAES, après l'AG, donc le vendredi 7 septembre. Il s'agira en fait d'un prix et de deux accessits. Nous aurons trois présentations d'ouvrages, faite par les trois finalistes, suivies par l'annonce de la/du récipiendaire du prix. Le montant est de 200 euros pour les deux accessits et de 1000 euros pour la/le récipiendaire, versés conjointement par l'AFEA et la SAES.

Un cocktail clôturera l'Assemblée plénière, peu après 17h.

Comme les autres années, le samedi sera consacré aux réunions des sociétés affiliées et à la réunion avec les doctorants.

Galet (Groupement des Associations de Langues Etrangères)

La SAES essaie d'intervenir à son niveau auprès du Ministère, et notamment au sein du GALET, dont la SAES est le plus gros représentant, en raison du nombre d'adhérents à notre société.

Nous avons rencontré Madame Barthez, conseillère de Mme Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur; le compte rendu est sur le site de la SAES. Rien de concret n'en est ressorti, malgré une très bonne écoute. La conseillère est d'accord avec nos analyses et nos revendications, mais il semblerait qu'on ne puisse pas faire grand-chose. Il est à noter que notre collègue de Paris Diderot Sarah Thornton est la nouvelle conseillère scientifique auprès de Madame Barthez.

Il est important que nous dialoguions avec les autres président-e-s des associations des langues vivantes : espagnol, portugais, italien, allemand, chinois, arabe, russe, japonais et coréen.

Avec les autres membres du GALET, et notamment sous l'impulsion de la présidente de l'AFEA, Nathalie Caron, nous avons organisé les 2èmes rencontres sur la recherche en études étrangères et sur la place des langues dans l'enseignement supérieur, en mars de cette année à la Cité internationale universitaire.

La nouvelle présidente de l'AFEA, Monica Michlin, souhaite continuer les rencontres GALET, à la fois de façon informelle entre présidents des associations et plus formelle avec l'organisation de « rencontres » plus officielles.

Nous prévoyons une nouvelle journée en mars 2019.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site de la SAES, sur l'onglet SOCIETES, puis GALET.

Contexte local : Nanterre

Le président tient à adresser ses remerciements les plus sincères et les plus chaleureux aux organisatrices et organisateurs de ce magnifique congrès, sans oublier les étudiants dont la contribution est essentielle au bon déroulement du congrès.

Il donnera ensuite la parole à Anne Page, qui présentera le prochain congrès de la SAES, le 59^{ème}, qui se tiendra à Aix-en-Provence.

Il exprime son désir d'ouverture du congrès à l'international, en envoyant notamment le texte de cadrage du prochain congrès aux autres sociétés d'ESSE. Les membres d'ESSE peuvent s'inscrire au congrès de la SAES au même tarif que les membres de la SAES, à savoir 35 euros.

Laurent Roesch, chargé des congrès au sein du bureau de la SAES, évoquera les autres congrès à venir, en particulier le 60^{ème}, prévu à Tours.

Relations internationales

Le président de la SAES a représenté notre société au Congrès des anglicistes espagnols (à l'université de Tenerife, en novembre 2017 et à l'université de Regensburg/Ratisbonne en septembre). Cette année il la représentera en septembre à Bonn et à Cordoue, en novembre.

Le prochain congrès d'ESSE aura lieu à Brno, en République tchèque au mois d'août. Wilfrid Rotgé aura l'honneur d'y représenter la SAES. Pour la première fois, nous aurons deux représentants de la SAES : un en linguistique (Jean-Rémi Lapaire) et une en arts visuels (Catherine Bernard). Il rappelle que le Congrès ESSE de 2010 aura lieu à Lyon.

Toujours dans le cadre des relations internationales, les membres de la SAES seront encouragés à demander des bourses de mobilité auprès de la SAES et de l'AFEA.

Nathalie Caron enverra prochainement un message concernant une bourse supplémentaire conjointe AFEA/SAES (Kluge Center Fellowship), pour un séjour de recherche aux Etats-Unis, à la Library of Congress, qui pourrait intéresser les membres de l'AFEA.

La SAES envisage également de financer un projet de recherche international et inter-disciplinaire, dont les modalités sont encore à l'étude.

D'une manière générale, le président de la SAES ne souhaite pas que la société ait plus d'argent à la fin de son mandat qu'au début. Il estime que c'est aux membres de la Société de profiter de sa bonne santé financière. Les frais d'inscription au congrès annuel ont déjà bien baissé.

Commission Recherche
Martine Yvernault, VP chargée de la recherche

Martine Yvernault rappelle que la Commission Recherche se réunit en général deux fois par an; sa composition, à jour, se trouve sur le site de la SAES. Après avoir actualisé le texte sur les préconisations pour la réalisation de l'HDR en concertation avec l'AFEA, la Commission Recherche a, cette année, engagé une réflexion sur le financement de la recherche qui a abouti à l'organisation de la Table Ronde du 8 juin 2018. Comme on le sait, le financement de la recherche est une problématique complexe, la palette des projets est vaste, les conditions de montage sont complexes également, et consommatrices d'un temps précieux détourné du temps que nous pouvons consacrer à notre recherche proprement dite. La tâche de la SAES sur un tel sujet est là encore une tâche sinon de préconisation, en tout cas d'information, ce que nous avons fait lors de cette table ronde grâce à l'intervention de Radya El Ayachi, chargée d'appui et d'aide au pilotage aux unités de Recherche LLCER à l'Université de Nanterre, et de Bernard Ludwig, Responsable d'action, Programme franco-allemand en SHS, référent thématique SHS ; programmes MRSEI et T-ERC, Département SHS, Agence Nationale de la Recherche et Point de Contact National défi 6 (SHS).

Nous envisageons la réalisation d'un glossaire listant un maximum de projets, précisés au-delà des acronymes, avec des liens, afin de compléter cette réflexion sur le financement de la recherche.

Enfin, nous allons ouvrir un nouveau dossier dans les mois qui viennent: une consultation sur les revues, sur l'harmonisation des pratiques en lien avec la protection des données exigée par la récente législation de mai 2018.

Commission Formations
Emily Eells, VP chargée des études et Claire Tardieu, VP chargée des formations

Tout d'abord, Emily Eells présente la composition de la Commission Formations de la SAES qui évolue quelque peu avec l'arrivée de deux nouvelles collègues, Peggy Blin-Cordon (Cergy-Pontoise) et Pascale Manoïlov (Nanterre), et le départ de deux autres : Maria Tang et Karin Fischer que la SAES remercie chaleureusement.

En termes de bilan, Claire Tardieu rappelle la publication du premier tome du *Livre blanc de la Formation en études anglophones*, le 15 mars dernier. Ce premier tome est le fruit du travail mené par la Commission Formations de la SAES de 2013 à 2017. Il repose sur diverses enquêtes conduites auprès des adhérents de l'association. L'objet de ce premier volume est de présenter l'état des lieux de la formation dans le domaine de l'anglistique à une période précise.

Ainsi, les quatre sujets traités sont vus dans leur état actuel, parfois au terme d'une évolution. Le premier chapitre rend compte, à travers deux enquêtes, de la mise en place du Master MEEF du second degré (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation), créé en 2013. Le chapitre 2 fait un état des lieux détaillé du secteur LANSAD (LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) dans les universités françaises. Au chapitre 3 est présenté le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur), et enfin le chapitre 4 rend compte d'une large enquête menée auprès des adhérents de la SAES et des sociétés amies sur l'évolution du métier d'enseignant et d'enseignant-chercheur dans le supérieur.

La diffusion a été assurée d'abord auprès des présidents de sociétés savantes du GALET le 16 mars dernier, puis par des envois postaux et numériques à tous les inspecteurs généraux, aux ministres de tutelle et à un grand nombre d'associations. Les membres de la SAES ont également été destinataires de la version en ligne disponible sur le site de la SAES. Les retours ont été nombreux et positifs, en particulier de la CPU et de la Doyenne de l'Inspection générale, Caroline Pascal. Une recension de l'ouvrage est en ligne sur le site de l'APLV. D'autres sont en cours (ACEDLE et APLIUT en particulier). Enfin, invitation a été faite pour une présentation de ces travaux au colloque sur la gouvernance linguistique des universités et établissements organisé par l'Observatoire européen du plurilinguisme les 8 et 9 novembre prochains.

Concernant les projets, la commission Formations a constitué un annuaire des responsables de diplôme ou personnes ressources à contacter grâce à l'aide précieuse des correspondants SAES.

Des enquêtes vont être menées auprès de ces responsables visant à dresser un état des lieux actuel, par exemple sur l'organisation en majeure/mineure ou en propédeutique, les types de Masters, la formation doctorale, etc., en s'attachant en particulier aux différences entre les universités selon leur taille et leur place sur le territoire. On s'intéressera aussi aux évolutions en cours. Les enquêtes seront envoyées à la rentrée pour une clôture à la mi-novembre et une présentation des premiers résultats au congrès d'Aix. Le tome 2 devrait voir le jour au premier trimestre 2020.

Trésorerie Mélanie Joseph-Vilain, trésorière

1. Adhésions

Au 6 juin 2018, la SAES comptait 2425 adhérents (3 de plus qu'au 30 mai 2017), dont 1503 adhérents au tarif normal et 922 à tarif réduit (doctorants, retraités). On constate donc une relative stabilité après plusieurs années de hausse. Ce chiffre s'explique en partie par les désinscriptions d'adhérents à l'occasion du passage au nouveau système de messagerie, qui a rappelé à certains adhérents qu'ils étaient toujours membres de notre société.

L'annuaire est désormais en ligne, et la responsabilité des modifications appartient aux adhérents eux-mêmes. Néanmoins, il est rappelé que les changements doivent toujours être signalés à la trésorière, particulièrement ceux qui entraînent une modification de la cotisation (titre de docteur, recrutement sur un poste de MCF, retraite ou éméritat). Les adhérents sont priés de penser à signaler les changements bancaires, car le rejet des prélèvements de cotisations entraîne des frais supplémentaires. Ils sont également priés d'indiquer s'ils souhaitent résilier leur adhésion avant le prélèvement de la cotisation annuelle (aux alentours du 10 février chaque année), afin que le prélèvement soit interrompu.

2. Rapport financier

La situation financière de notre société est saine. Les cotisations sont tout à fait suffisantes pour assurer la gestion courante des activités. L'épargne permet de pourvoir à tout accident potentiel et d'assurer les investissements ponctuels nécessaires. Les cotisations constituent toujours notre seule source de revenus en dehors de la quote-part versée par l'AFEA au titre des bourses de thèse et de HDR et les frais liés à l'organisation du Prix de la Recherche. Les deux comptes rémunérés (Livret A et Livret A Associations) rapportent peu (500,85 € pour l'année 2017), mais la vocation de la SAES et la politique du Bureau ne sont pas de prendre des risques inconsidérés sur les marchés financiers.

<i>Postes</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>Recettes 2016</i>	<i>Dépenses 2016</i>	<i>Recettes 2017</i>	<i>Dépenses 2017</i>
<i>AFEA (Prix + bourses)</i>					9 364,42	
<i>Agrégation</i>		850,27		647,98		386,00
<i>Annuaire</i>		10 548,61		00		00
<i>Bourses</i>	5 319,10	12 425,00	8422	17 245,00		20 200,00
<i>Collège des doctorants</i>		00		182,00		455,84
<i>Comm Formations</i>		294,00		1 120,41		1 061,91
<i>Comm Recherche</i>		2 985,80		1919,57		3 477,69
<i>Congrès</i>		17 102,21		10 218,18		11 014,15
<i>Cotisations</i>	67 345,00	1 876,00	68623,00	2 089,00	68 821	1 155,60
<i>ESSE</i>		16 983,00		17 991,00		17 514,00
<i>Fonctionnement bureau</i>	0,21	10 377,64		12 601,04		5 921,57
<i>Frais bancaires</i>		1 045,90		218,09		211,79
<i>GALET</i>						1 316,35
<i>Intérêts bancaires</i>	696,30		761,23		500,85	
<i>Journées de septembre</i>	-	-	-	-		2748,51
<i>Prix recherche</i>	2 720,23	3 300,93	942,42	1 884,85		3062,28
<i>Revue SAES</i>	17,00	1 624,50		1 221,49		608,10
<i>Site</i>		6 929,01		13 060,57		2 997,15
<i>Subventions</i>		1 810,73		2 599,17		1 150,00
TOTAL	76 097,84	88 113,60	78 748,65	82 998,35	78 686,27	73 280,94
		- 12 015,76€		- 4249,70		5 405,33

État de caisse 2015-2017 (en euros)

	<i>Compte courant</i>	<i>Livret A</i>	<i>Livret Association</i>	<i>TOTAL</i>
31 déc. 2015	1 403,57	78 417,53	42 131, 15	121 952,25
31 déc. 2016	1 928,56	39 875,40	70 434,51	112 238,47
31 déc. 2017	1 964,55	15 375,40	48 124,60	65 464,55

2.1 Bilan au 31 décembre 2017 (en euros)

Contrairement à 2015 et 2016, la société a encaissé plus d'argent qu'elle n'en a dépensé en 2017. Il y avait eu des dépenses plus élevées liées à des investissements ponctuels en 2016 : dépenses liées à la mise en place du site, entre autres, ajout d'une réunion annuelle du bureau, collège des doctorants.

Dans l'ensemble on observe une certaine stabilité. Parmi les évolutions à noter, on constate une augmentation ponctuelle des dépenses de la Commission Recherche, en raison du coût de la traduction en anglais du livre blanc de la recherche, qui était importante pour la diffusion de ce travail à l'international (instances européennes, ESSE, sociétés sœurs...).

Une ligne AFEA a été ajoutée : elle rend plus visible notre collaboration avec l'AFEA, qui cofinance le Prix de la recherche SAES/AFEA et les Bourses SAES/AFEA.

La ligne GALET reflète un aspect nouveau des activités de la SAES et sa collaboration avec ses sociétés sœurs en France.

Les bourses sont en augmentation aussi, en raison du changement de système de versement : jusqu'en 2016, elles étaient versées en deux fois, une moitié avant et une moitié après la mission. Désormais, en accord avec l'AFEA, il a été décidé de les verser dans leur intégralité dès leur obtention. Par conséquent, en 2017, aux deuxièmes versements effectués pour les bourses 2016 (et certaines bourses 2015), est venu s'ajouter le versement intégral des bourses 2017. Il s'agit donc d'une augmentation conjoncturelle, et provisoire, puisqu'en 2018 ne seront versées que les bourses 2018.

L'augmentation des dépenses liées au collège des doctorants reflète le dynamisme de ce dernier (déplacements, défraiement du conférencier invité au congrès 2017).

La trésorière demande le quitus à l'assemblée. Il est voté à l'unanimité.

2.2 Trésorerie 2018

Le prélèvement 2018 a eu lieu le 10 février dernier dans de bonnes conditions. Le coût des prélèvements (février-avril) s'est élevé à 959 euros pour 67 576 euros de recettes. Le chiffre des prélèvements rejetés est en légère augmentation, 67 contre 57 l'an dernier, soit environ 2,7% du total : on ne saurait trop insister sur la nécessité de faire suivre les modifications bancaires le plus vite possible à la trésorière. Quelques adhérents paient par virement, tandis que les chèques ont presque disparu.

A noter que le système de prélèvements a changé, ce qui a pu entraîner un retard dans le prélèvement de certaines cotisations qui avaient été rejetées.

La banque a également changé de site pour la gestion des comptes (compte courant + livrets).

État de caisse 2018

	<i>Compte courant</i>	<i>Livret A</i>	<i>Livret Association</i>	<i>TOTAL</i>
07/06/2018	4 194,01	67 000,00	69 000,00	140 194,01

Trésorerie au 06 juin 2018

<i>Postes</i>	<i>Recettes 2018</i>	<i>Dépenses 2018</i>
<i>Cotisations</i>	67 576	
<i>Agrégation</i>		0,00
<i>Bourses</i>		500,00
<i>Comm Formation et recherche</i>		3 453,02
<i>Congrès</i>		14 035,93
<i>ESSE</i>		00
<i>Fonctionnement bureau</i>		2 636,61
<i>Frais bancaires</i>		1 006,49 (dont prélèvement 959)
<i>Intérêts bancaires</i>	0,00	0,00

<i>Prix recherche</i>		527,80
<i>Revue SAES</i>		00
<i>Site</i>		6 406,16
<i>Subventions</i>		800
TOTAL	67 576	27 688,40

NB : la facture correspondant à la participation de l’AFEA aux bourses et au prix de la recherche 2017 n’a pas encore été envoyée au trésorier de l’AFEA. La somme concernée sera de 11 017,64€.

On observe des hausses conjoncturelles :

- Le poste « congrès » est en hausse en raison du retard dans l’envoi de la facture de l’Université de Reims (congrès 2017) concernant la subvention que verse la SAES pour chaque congrès en fonction du nombre d’inscrits. La somme a donc été versée en 2018. Par ailleurs, en raison de difficultés administratives, la SAES a avancé certains frais liés au Congrès de Nanterre, frais qui seront pris en compte et déduits au moment du versement de la subvention inscriptions.
- Le poste « site » est également en hausse en raison du coût de la mise en place de la nouvelle messagerie, rendu nécessaire par les dysfonctionnements de la précédente. Malgré des difficultés de mise en place liées à la nouvelle loi sur la protection des données, la nouvelle messagerie devrait demander moins d’interventions de la part des membres du bureau.

Budget prévisionnel 2018

Le budget prévisionnel, présenté sur une base de 2 400 adhérents, est légèrement différent de celui des années précédentes pour ces raisons conjoncturelles. Le retour à l’équilibre est prévu en 2019.

Budget prévisionnel 2018 (en euros)

Postes	Recettes 2018	Dépenses 2018
<i>Cotisations</i>	68000	1000
<i>Agrégation</i>		500
<i>Bourses</i>	7 500	15 000
<i>Commissions Formation et Recherche</i>		5 000
<i>Congrès</i>		22 000
<i>ESSE</i>		17 000
<i>Fonctionnement bureau</i>		12 000
<i>Frais bancaires</i>		1 300
<i>Intérêts bancaires</i>	800	
<i>Prix recherche</i>	500	1 500
<i>Revue SAES</i>		1 000
<i>Site</i>		6000
<i>Subventions</i>		1 500
TOTAL	76 800	83 800

La trésorière demande l’approbation du budget prévisionnel par l’AG. Vote pour à l’unanimité. Les comptes sont consultables par tous les adhérents sur simple demande auprès de la trésorière.

ESSE
Liliane Louvel, présidente de ESSE

Liliane Louvel remercie Monsieur le Professeur, Wilfrid Rotgé, Président de la SAES et son bureau, de l'avoir invitée à intervenir pendant l'Assemblée Générale tenue au cours du congrès annuel, cette année, à Nanterre.

Elle commence son intervention en rappelant qu'elle arrive au terme de son mandat à la fin de l'année après six ans de présidence de ESSE. La France avec ses 2425 membres est la plus importante association en nombre appartenant à l'association européenne (plus de 7000 membres et 33 associations nationales) devant l'Espagne forte de 1100 membres. Les membres de la SAES sont toutes et tous membres de droit de ESSE puisque dans leur cotisation nationale 9 € lui sont reversés.

La France y joue un rôle de premier plan, dû aussi à son importance historique pour nombre de ces pays.

Liliane Louvel se félicite du fait que ESSE représente une vraie communauté et un lieu de partage en ce qui concerne les avancées scientifiques dans les domaines de l'anglistique et se réjouit de son rôle non négligeable en ces temps de difficultés et d'inquiétudes politiques au sein de l'Europe. Nombre de nos collègues, moins favorisés que les universitaires français, malgré tout ce que l'on peut reprocher au système, sont heureux de se retrouver dans ce milieu libre et encore ouvert à la discussion et à la sérénité des échanges. Liliane Louvel peut en témoigner.

La solidarité, l'engagement sincère et la générosité, sont des valeurs auxquelles ESSE tient tout particulièrement.

Au cours de son mandat, Liliane Louvel a mis l'accent sur l'aide aux jeunes collègues, en instituant des doctoriales annuelles. Une aide de 500 € est allouée aux doctorants qui font la preuve qu'ils ne bénéficient d'aucune aide de leur association école doctorale ou ministères nationaux.

Chaque année, de plus en plus de collègues français sont impliqués dans la vie de ESSE et dans les opportunités qu'elle leur propose : bourses d'étude, bourses d'achat de livres, publications dans EJES, European Journal for English Studies et dans The Messenger, désormais online, Trois Prix du livre, dans les trois thématiques, et « Projet de recherche collaboratif ». Toutes les modalités de participation se trouvent sur le site ESSE. Cette année L. Louvel remettra les trois prix et les récompenses honorifiques pendant l'Assemblée générale du congrès de ESSE. Les Français ont largement participé à la compétition. L'une de nos collègues a déjà reçu deux fois le prix, et d'après les premiers résultats encore partiels des jurys, nos collègues sont dans les tout derniers sélectionnés.

Le congrès aura lieu à Brno cette année en République tchèque. La France a désigné deux de nos collègues pour donner deux conférences semi-plénières : Catherine Bernard, professeure à Paris VII-Denis Diderot et Jean-Rémi Lapaire, professeur à Bordeaux III.

Le prochain congrès de ESSE aura lieu à Lyon en 2020, témoignant de l'engagement de la France dans cette association, ceci pour la troisième fois après Bordeaux et Strasbourg. Le congrès de 2022 aura lieu à Mayence en Allemagne.

Revue Angles
Yan Brailowsky rédacteur-en-chef

Yan Brailowsky, rédacteur-en-chef de la revue *Angles*, récapitule les projets mis en œuvre depuis la dernière AG. Le premier point concerne le référencement de la revue. À présent que *Angles* a plus de 2 années d'existence et plus de 4 numéros publiés, elle peut être référencée par les principaux réseaux. Le MLA et ERIH-Plus (European Reference Index for the Humanities and the Social Sciences) ont d'ores et déjà confirmé que la revue sera référencée et indexée. D'autres demandes sont en cours, notamment auprès de EBSCOHOST, DOAJ, Arts and Humanities Citation Index / Web of Science... Une demande d'adhésion à OpenEdition (ex-Revues.org) a été soumise.

Depuis la dernière AG, plusieurs numéros sont parus :
#5 *The Cultures and Politics of Leisure in the British Isles and the United States* (Guest editors: Laurent Châtel & Thibaut Clément).

#6 *Experimental Art* (Guest editors: Anne-Laure Fortin-Tournès, Brigitte Félix & Hélène Lecossois).

Plusieurs numéros sont à paraître :

#7 *Digital Subjectivities* (Guest editor: Claire Larssonneur), parution prévue courant juin.

#8 *Neoliberalism in the Anglophone World* (Guest editors: Marc Lenormand & Simon Dawes), parution prévue à l'automne.

Lors d'une récente réunion, le comité de rédaction a retenu plusieurs thématiques pour les numéros à venir (calendrier précis à définir) :

'Are You Game?' (Guest editor: Gilles Bertheau).

'Creating the Enemy / Images of the Enemy' (Guest editor: Jacob Maillet).

'Reinventing the Sea' (Guest editors: Geetha Ganapathy-Dore & Ludmila Volna).

Yan Brailowsky rappelle que la revue accepte toujours des articles non-thématiques pour la rubrique 'Varia', et que toute proposition pour un numéro thématique peut être soumise à tout moment ('rolling deadline'). Il est néanmoins conseillé de consulter le site pour recueillir plus d'informations sur la politique éditoriale et les conseils aux auteurs : <http://angles.saesfrance.org> Nous rappelons aussi aux collègues qu'ils peuvent profiter de *Angles* pour envoyer également (mais pas exclusivement) des travaux sous un format expérimental.

Une partie du comité de rédaction sera renouvelé d'ici la prochaine AG, conformément aux statuts de la revue. Le rédacteur-en-chef est candidat à sa propre succession pour un deuxième et dernier mandat.

<p style="text-align: center;">Annnonce des lauréats des bourses AFEA/SAES Rémy Bethmont, VP chargé des affaires scientifiques</p>
--

Rémy Bethmont lit la liste des lauréats des bourses AFEA/SAES 2018.

BOURSES DE THÈSE

Bekhtari Grégory

Epié Flavie

Levick Tiffane

Serre Marion

Simony Lauriane

Spadaro Enrico

Stark Jessica

Zatout Eglantine

BOURSES D'HDR

Foliard Daniel

Godet Aurélie

Hudelet Ariane

Velut Jean-Baptiste

Rémy Bethmont attire l'attention sur le fait qu'il y a eu moins de candidats cette année que les précédentes et encourage les membres de la SAES concernés à candidater lors de la campagne 2019.

Congrès d'Aix
Anne Dunan-Page, présidente du comité d'organisation

Au nom du comité d'organisation, Anne Page se réjouit d'accueillir tous les membres de la SAES à Aix-en-Provence. Le congrès aura lieu les **6, 7 et 8 juin 2019** (par ailleurs week-end de Pentecôte), sur le campus de la Faculté Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines d'Aix-Marseille Université (29 avenue Robert Schuman, Aix-en-Provence). Ce campus sera alors entièrement réhabilité et le congrès sera l'un des tout premiers événements d'envergure à s'y tenir, suite à quatre ans de travaux.

Il est organisé par le **Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone** (LERMA, E.A 853, <http://lerma.univ-amu.fr/fr>), en partenariat avec le **Laboratoire Parole et Langage** (LPL, UMR 7309 du CNRS, <http://www.lpl-aix.fr/>).

Le thème retenu est « **L'exception** ». Le texte de cadrage, en anglais et français, a été diffusé sur la messagerie de la SAES.

L'invité plénier est Professeur **Stefan Collini** (Cambridge), pour une conférence plénière qui portera sur l'évolution et le futur des universités, dans la continuation de deux de ses ouvrages, *What Are Universities For?* (2012) et *Speaking of Universities* (2017).

Le **calendrier** est le suivant :

- 10 juin 2018: diffusion du texte de cadrage
- juillet 2018: ouverture du site internet
- 1er décembre 2018: réception du programme complet des ateliers par les responsables scientifiques du congrès
- 7 janvier 2019: ouverture des inscriptions
- 15 avril 2019: clôture des inscriptions, *early birds*

Pour la première fois, des **adresses génériques** ont été créées qui serviront à contacter les membres du comité d'organisation, selon leurs fonctions, à savoir :

- Responsables scientifiques: **Marie-Odile Hédon et Sandrine Sorlin**
workshops2019@saesfrance.org.
- Responsables inscriptions: **Sophie Herment et Linda Pillière**
registration2019@saesfrance.org
- Responsables communication et événementiel (cocktail, banquet, excursion): **Alice Byrne et Laurence Sterritt**
communication2019@saesfrance.org
- Responsables logistique: **Nicolas Boileau et Aurélie Ceccaldi**
information2019@saesfrance.org

L'office du tourisme d'Aix-en-Provence proposera prochainement, via le site internet du congrès, une **plateforme de réservation des chambres d'hôtel**, par laquelle les congressistes qui le désirent pourront passer pour réserver leur chambre (*first come first served*).

Le dîner de gala aura lieu dans les jardins de l'**Hôtel du Pigonnet*******, accessible à pied depuis le campus ou depuis le centre ville, <http://www.hotelpigonnet.com/fr/>.

L'excursion aura lieu au **Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée** (MuCEM), à Marseille, <http://www.mucem.org/>.

Questions diverses

1. Lancement d'une réflexion sur le décloisonnement des sous-disciplines de l'anglistique.

Rémy Bethmont, vice-président chargé des affaires scientifique, annonce que le Bureau de la SAES lancera une discussion sur la structuration des études anglophones. On constate l'importance croissante de nouveaux objets de recherche qu'on pourrait qualifier de transversaux ou hybrides, par exemple des objets qui ne sont pas vraiment littéraires pour les littéraires ou pas vraiment civilisationnistes pour les civilisationnistes (ce qui mène d'ailleurs à des débats récurrents au sein des

comités de sélection). Le développement de la recherche par projets conduit aussi souvent à des croisements entre de nombreuses disciplines des SHS dont on peut se demander si elles entrent toutes volontiers dans les catégories « littérature », « civilisation » et « linguistique », pour ne reprendre que les étiquettes des trois options de l'agrégation. Cela nous semble poser la question de savoir si les subdivisions actuelles de l'anglistique sont encore adaptées à ses évolutions récentes. Ces subdivisions mènent à des formations, surtout en licence, où il y a un souvent un grand cloisonnement entre littérature, civilisation, linguistique et traduction : est-ce la meilleure chose vu nos pratiques de recherche ?

Un appel sur la messagerie sera lancé prochainement pour réunir des collègues qui souhaiteraient participer à une réflexion collective. Nous espérons pouvoir reparler de tout cela plus en profondeur au congrès d'Aix-en-Provence.

2. Réforme annoncée du CAPES

Suite à la publication de deux documents, le référé de la cour des comptes (12 mars 2018) et la réponse des ministres (22 mai 2018), concernant l'annonce d'une réforme à venir de la formation des professeurs et du CAPES, Claire Tardieu fait une brève intervention. Elle rappelle que l'enjeu est important. En 2016, les 32 ESPE (créées par la Loi du 8 juillet 2013), ont accueilli 65000 étudiants (30000 M1 et 35000 M2), soit un mastérand sur six. Pour plus d'information, voir le Powerpoint qui figure sur le site de la SAES : <http://saesfrance.org/formation/actualites/reformes-capes/>. La SAES restera très vigilante sur les informations à venir qui viendront alimenter cette page au fur et à mesure de l'actualité.

L'assemblée générale est levée à 17h45.